

Ministère des Solidarités et de la
Santé

Monsieur Olivier Veran

Ministre de la Santé et des Solidarités

14 avenue Duquesne

75350 PARIS

Paris, le 29 juin 2021

Objet : Troubles de l'odorat et du goût des professionnels

Monsieur le Ministre,

La pandémie du Covid-19 a mis en lumière un handicap non visible et méconnu. Un handicap qui menace tous les professionnels dont l'odorat et le goût sont des outils d'exercice de leur métier au quotidien. Ne plus pouvoir sentir, c'est pour certains ne plus pouvoir travailler. 70% des personnes ayant contracté le coronavirus sont susceptibles d'avoir des troubles de l'odorat et du goût¹. Des cas d'anosmie de longue durée commencent à être identifiés. Or, aucun dispositif de prise en charge des actes de diagnostic liés à l'anosmie n'existe à ce jour, ni une prise en considération d'arrêt maladie imposée par cette cause. Nous complétons ce courrier par une lettre ouverte, cosignée par les grandes professions du goût et de l'odorat, que vous trouverez en annexe.

L'Union des œnologues de France a décidé de mettre en place des actions de long terme pour mieux comprendre, traiter et affronter l'anosmie et l'agueusie au sein de notre profession considérant que les troubles de l'odorat et du goût peuvent concerner jusqu'à 13% des professionnels indépendamment de la COVID-19 selon notre étude de juillet 2020. Avec l'appui du Syndicat National des médecins ORL, nous souhaitons dans ce sens demander la reconnaissance de l'anosmie et de l'agueusie comme handicaps invalidants dans le cas de personnes utilisant ces sens comme outil fondamental d'exercice de leur profession.

¹ Etude Œnologues de France, Avril-Juin 2020, auprès de 2635 professionnels de la dégustation

Nous vous serions reconnaissants de nous recevoir pour discuter des dispositifs existants de notre système de santé qui pourrait apporter des réponses à cette problématique.

Nous nous tenons à votre disposition pour un rendez-vous avant les congés d'été et à la date qui vous conviendra.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Didier Fages

**Président de l'Union des Œnologues
de France**

